

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 13 juillet au 17 juillet 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION

(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Régional** : L'Éthiopie et le Kenya signent un accord de vente / achat d'électricité
- ❖ **Kenya** : La croissance atteint +5,3 % au T1 2026
- ❖ **Tanzanie** : Le FMI approuve un décaissement de 443,9 M USD

LE CHIFFRE A RETENIR

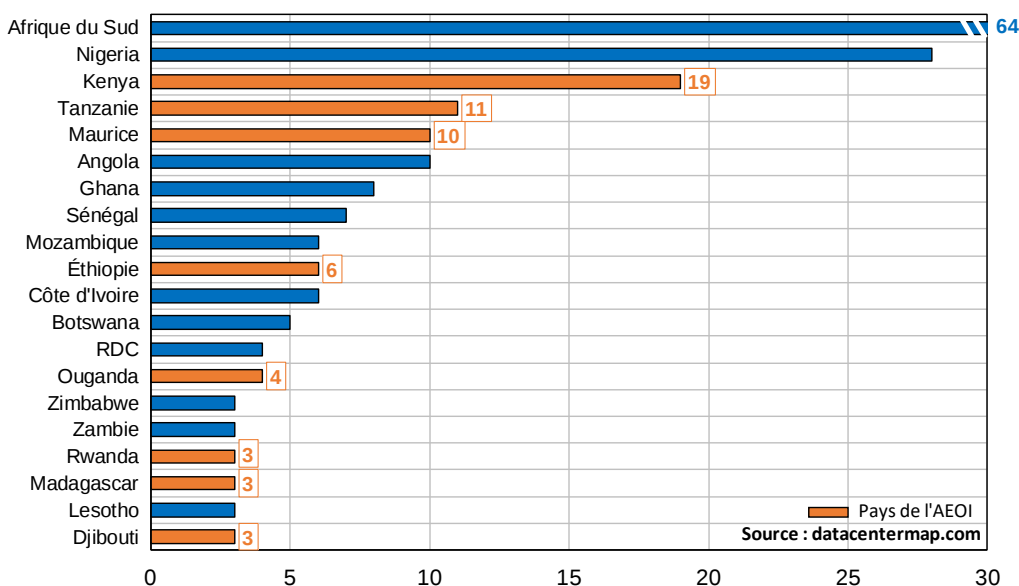
+12,7%

RWANDA : INFLATION ANNUELLE EN JUIN 2026. 3EME MOIS CONSECUTIF DE HAUSSE ET DU PLUS HAUT NIVEAU ENREGISTRE DEPUIS OCTOBRE 2023

Le graphique de la semaine

Afrique subsaharienne : les 20 pays les mieux dotés en data centers

- en nombre de data centers -



Les centres de données (data centers) constituent une infrastructure critique de l'économie numérique : ils assurent le stockage, le traitement et la distribution des données, conditionnant ainsi la qualité des services de cloud, la fiabilité des transactions financières et la compétitivité des entreprises. Dans un contexte de digitalisation accélérée des économies africaines, leur développement est devenu un enjeu stratégique majeur. À l'échelle mondiale, on recense plus de 11 900 data centers, dont 4542 aux États-Unis, suivis du Royaume-Uni (562), de l'Allemagne (532), de la France (395) et de la Chine (369). L'Afrique subsaharienne, en pleine expansion depuis plusieurs années, n'en compte encore que 229, soit moins de 2 % du total mondial. L'Afrique du Sud domine largement avec 64 infrastructures, devant le Nigéria (28), le Kenya (19) et la Tanzanie (11). La région AEOI s'illustre néanmoins comme le pôle le plus dynamique d'Afrique subsaharienne hors Afrique du Sud et Nigéria, concentrant à elle seule 28 % du total des data centers de la sous-région. Ces chiffres sont toutefois à interpréter avec prudence : ils ne renseignent pas sur la capacité réelle des infrastructures, les data centers variant considérablement en taille et en puissance de traitement.

REGIONAL

L'Éthiopie et le Kenya signent un accord d'électricité à 24,07 ETB/kWh

Les compagnies publiques d'électricité éthiopienne et kényane ont signé un nouvel accord le 10 juillet, fixant le prix du kWh transporté à 24,07 ETB (0,12 USD). L'accord rend opérationnel un contrat d'achat d'électricité (PPA) sur 25 ans conclu en 2022 et fait progresser l'*Eastern Africa Power Pool* (EAPP), qui interconnecte les réseaux nationaux. Pour l'Éthiopie, il convertit une capacité hydroélectrique en forte expansion, portée par le Grand barrage de la Renaissance éthiopienne (GERD) de 5000 MW, en recettes d'exportation, confirmant son ambition d'exportateur régional. Pour le Kenya, il diversifie l'approvisionnement face à une demande croissante, complète un mix déjà à près de 90 % renouvelable et appuie son objectif d'accès universel à l'horizon 2030, environ un cinquième de la population restant non raccordé (79 % d'accès en 2025 selon l'Agence internationale de l'énergie). La mise en service reste toutefois conditionnée au renforcement du réseau de transport kényan d'électricité. KETRACO, la société publique de transport d'électricité, étudie des projets de lignes à haute tension et de postes électriques, pour des investissements pouvant atteindre 500 M USD, qui seraient financés par le secteur privé (PPP).

Raxio dépasse 380 M USD de capitaux engagés pour accélérer le développement de ses centres de données

Raxio Group, opérateur panafricain de centres de données, a porté ses capitaux engagés à plus de 380 M USD après un renforcement de ses fonds propres par ses actionnaires (Meridiam et Roha), contre 350 M USD précédemment. Cette opération intervient alors que la capacité contractée du groupe a été multipliée par six au premier semestre 2026 en glissement annuel, portée par l'accélération de la migration vers le cloud et l'essor des usages liés à l'intelligence artificielle. Ce développement s'appuie sur des financements déjà mobilisés, notamment un prêt de 100 M USD de la Société financière internationale (SFI) en 2025, ainsi qu'un financement de Proparco et de l'Emerging Africa & Asia Infrastructure Fund (EAAIF). Dans la région, Raxio exploite des centres de données Tier III,

neutres vis-à-vis des opérateurs, en Ouganda et en Éthiopie, tandis qu'un projet est en préparation en Tanzanie. Selon McKinsey, la capacité installée des centres de données en Afrique pourrait passer de 0,4 GW actuellement à 1,5-2,2 GW d'ici 2030, générant plus de 20 Md USD de revenus supplémentaires sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

COMORES

Lancement du projet d'exploration géothermique du Karthala (PEGK)

Les Comores ont lancé, le 2 juillet, le Projet d'exploration géothermique du Karthala (PEGK), première étape vers la valorisation du potentiel géothermique du volcan. Doté d'environ 39,9 M EUR, principalement financés par la Banque africaine de développement avec des contributions du gouvernement comorien, du PNUD/FEM et de l'Union africaine, le projet vise à renforcer la sécurité énergétique du pays et à réduire sa dépendance aux hydrocarbures. Il prévoit le forage de trois puits d'exploration, une route d'accès de 15 km et des infrastructures hydrauliques, ainsi que le renforcement de capacités et des sauvegardes environnementales et sociales. À court terme, il doit confirmer la viabilité du gisement du Karthala; à moyen terme, permettre la construction d'une centrale géothermique d'une capacité initiale de 15 MW, portée progressivement à 45 MW.

ÉTHIOPIE

Levée des restrictions sur la croissance du crédit et hausse du taux directeur de la banque centrale

À l'issue de sa 7ème réunion le 13 juillet 2026, le comité de politique monétaire (CPM) a pris la décision de lever les restrictions sur la croissance du crédit, supprimant le plafond annuel de 24 % en vigueur. Le comité précise que la Banque centrale éthiopienne (NBE) maintiendra une politique monétaire restrictive, et augmente son taux directeur d'un point de pourcentage, qui passe ainsi de 15 à 16 %. Afin de limiter les risques inflationnistes associés à l'expansion du crédit, la NBE devrait mettre en place des réserves obligatoires ciblées, fondées sur une évaluation régulière de l'évolution ratio prêts/dépôts de chaque banque. Pour

renforcer la compétitivité des exportations et réduire les coûts d'importations, le taux de commission sur les opérations de change de la NBE passe de 2,5 % à 1,5 % et l'obligation de cession de devises issues des exportations de biens passe de 50 % à 30 %.

Le budget 2026/2027 de la ville d'Addis-Abeba en hausse de 43,5 %

La ville d'Addis-Abeba a adopté un budget de 502,3 Mds ETB (3,1 Mds USD) pour l'année fiscale 2026/2027, en hausse nominale de +43,5 % par rapport à l'exercice précédent. Ce budget comporte 2,2 Mds USD d'investissements et 889 MUSD de dépenses de fonctionnement, auxquels s'ajoute l'approbation d'un fonds de réserve de 99,8 MUSD. Contrairement à l'année précédente, le budget de la ville ne sera pas intégralement autofinancé mais bénéficiera de 74,5 METB de subvention étatique. Cette hausse générale du budget vise à soutenir le programme de développement urbain de la capitale, les infrastructures routières, le logement, l'approvisionnement en eau, l'assainissement et les transports, tout en renforçant les programmes sociaux. Cette progression prolonge la forte expansion budgétaire d'Addis-Abeba, dont le budget a été multiplié par plus de sept en cinq ans. En termes réels, cette progression est toutefois en partie atténuée par l'inflation, le FMI anticipant une hausse de l'indice des prix à la consommation de +11,8 % en moyenne annuelle en 2026 et de +10,7 % en 2027.

Addis-Abeba instaure une taxe municipale de 5 % sur les hébergements touristiques

Le Conseil municipal d'Addis-Abeba a adopté un règlement instaurant une taxe municipale de 5 % sur les prestations d'hébergement dans la capitale, applicable aux hôtels, lodges, pensions, motels, resorts et maisons d'hôtes. Calculée sur le tarif de base des chambres hors TVA (15 %), elle exclut les recettes issues de la restauration, des boissons, des spas et des autres services annexes. Pour les petits opérateurs ne disposant pas d'une comptabilité formelle, un régime forfaitaire est prévu, la taxe étant calculée sur une base présumée correspondant à 70 % des recettes d'hébergement. Selon les autorités, les recettes financeront les infrastructures urbaines, le développement de nouvelles attractions touristiques et l'amélioration

des espaces publics afin de renforcer l'attractivité d'Addis-Abeba comme destination touristique et centre international de conférences.

KENYA

La BAD approuve un prêt de 293,9 M EUR pour soutenir les réformes économiques

La Banque africaine de développement a approuvé le 8 juillet un prêt de 293,88 M EUR pour la seconde phase du Programme d'inclusion économique et de relance verte du Kenya (EIGRSP II), une opération d'appui budgétaire adossée à une matrice de réformes. Le programme cible la gestion des finances publiques, la transparence budgétaire, la publication des données sur la dette, la commande publique et l'intégrité financière, tout en soutenant le développement des micros, petites et moyennes entreprises, l'autonomisation économique des femmes, la création d'emplois et la croissance verte. Il s'appuie sur les réformes de la première phase et s'aligne sur le quatrième Plan à moyen terme (2023-2027) et la Vision 2030. Fait notable, l'opération a été coordonnée avec le FMI et la Banque mondiale, renforçant l'enveloppe de financement concessionnel qui appuie la consolidation budgétaire du Kenya.

La croissance atteint +5,3 % au T1 2026

L'économie kényane a progressé de +5,3 % au T1 2026, (+4,9 % un an plus tôt), son rythme trimestriel le plus élevé depuis fin 2023. Le tourisme a constitué le principal moteur de cette performance : l'hébergement-restauration a bondi de +14,7 %, tandis que les arrivées dans les aéroports internationaux de Nairobi et Mombasa ont progressé de +13,1 %, à 506 622 passagers. La construction a augmenté à +6,6 %, portée par une hausse de +17,9 % de la consommation de ciment, tandis que les mines ont atteint une croissance de +9,1 %. Les services financiers ont progressé de +6,3 %, portés par la baisse du coût du crédit. L'agriculture, premier contributeur au PIB, a progressé de +4,9 %, soutenue par une meilleure production de thé, de canne à sucre et de lait. Les pressions extérieures ont persisté : l'inflation

moyenne est passée à +4,35 % de +3,45 %, surtout du fait de la hausse des prix alimentaires.

Prolongation de la TVA réduite de 8 % sur les carburants et stabilité des prix à la pompe

Le 14 juillet, le gouvernement kényan a prolongé de trois mois, jusqu'au 14 octobre 2026, le taux réduit de TVA de 8 % sur les produits pétroliers, instauré le 14 avril 2026, contre un taux normal de 16 %. Le ministère de l'Énergie et du Pétrole a indiqué que cette mesure visait à protéger les ménages, les entreprises et l'ensemble de l'économie face à la hausse des cours internationaux du pétrole, alimentée par le regain de tensions géopolitiques au Moyen-Orient. Pour le cycle tarifaire de juillet-août 2026, le gouvernement mobilisera 945 M KES (7,31 M USD) issus du prélèvement dédié au développement du secteur pétrolier (*Petroleum Development Levy*) afin de maintenir les prix à la pompe et de limiter l'impact de la hausse des coûts mondiaux du carburant sur les consommateurs. Pour ce même cycle, l'*Energy and Petroleum Regulatory Authority* (EPRA) a laissé les prix inchangés pour un mois supplémentaire. L'essence sera vendue à 214,03 KES/litre, le diesel à 222,86 et le kérosène à 191,38 jusqu'au 14 août 2026.

MADAGASCAR

Lancement de l'évaluation du dispositif de lutte contre le blanchiment par l'ESAAMLG

Madagascar a lancé, le 13 juillet, son évaluation mutuelle en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération (LBC/FT/FP), conduite par le Groupe anti-blanchiment de l'Afrique orientale et australe (ESAAMLG). Menée pendant trois semaines par des experts de cinq pays membres, cette mission s'inscrit dans le cadre du troisième cycle d'évaluations fondées sur les normes du Groupe d'action financière (GAFI). L'exercice porte sur la conformité technique du dispositif malgache aux 40 recommandations du GAFI et sur son efficacité, notamment en matière de supervision, de renseignement financier, d'enquêtes et de confiscation des avoirs illicites. À l'ouverture de la mission, le Premier ministre Maminika Rajonarison a souligné les réformes engagées ces dernières années, notamment l'adoption d'une nouvelle loi relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, actuellement en attente de validation

par la Haute Cour constitutionnelle. Les conclusions de l'évaluation seront déterminantes pour le positionnement de Madagascar vis-à-vis du GAFI et le risque d'une surveillance renforcée.

Fort ralentissement de l'activité des entreprises au premier trimestre 2026

Selon l'Enquête de conjoncture économique de la Banque centrale de Madagascar (BFM), l'activité des entreprises formelles s'est nettement dégradée au premier trimestre 2026. L'Indicateur synthétique d'activité des entreprises (IAE) est tombé à -39,9 %, après +17,3 % au trimestre précédent, reflétant une baisse des ventes et des carnets de commandes, un ralentissement des investissements et une hausse des coûts de production. Les grandes entreprises et le secteur secondaire sont les plus touchés. Dans le secteur bancaire, les demandes de crédit (-35,2 %) comme les crédits accordés (-52,4 %) ont poursuivi leur repli. Les principaux freins identifiés sont l'incertitude économique (80,2 % des répondants), les délestages électriques (79 %), les incertitudes sociopolitiques (75,2 %) et les difficultés des réseaux de transport (74 %). Les entreprises anticipent un nouvel affaiblissement de l'activité au deuxième trimestre (IAE de -35,6 %), notamment dans l'industrie, sous l'effet de coûts élevés, de la faiblesse des investissements et de l'érosion des marges.

MAURICE

Inauguration d'une liaison aérienne directe avec Addis-Abeba opérée par Ethiopian Airlines

Le 12 juillet, Ethiopian Airlines a assuré son premier vol commercial de passagers entre Addis-Abeba et Port-Louis, marquant l'ouverture d'une liaison directe opérée trois fois par semaine. Exploitée dans le cadre d'un permis temporaire valable du 15 juin au 30 septembre 2026, cette desserte fera l'objet d'une évaluation avant une éventuelle pérennisation. Elle complète l'offre existante du transporteur éthiopien vers le continent africain, en reliant Maurice au principal hub aérien d'Afrique.

UGANDA

L'Ouganda demeure dans la catégorie des « pays à faible revenu » de la Banque mondiale

Dans sa classification publiée le 1er juillet 2026, la Banque mondiale a maintenu l'Ouganda dans la catégorie des « pays à faible revenu ». Avec un revenu national brut par habitant de 1120 USD, le pays reste sous le seuil de 1176 USD requis pour accéder à la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI). Ce statut lui permet de continuer à bénéficier des ressources concessionnelles de la Banque mondiale via l'IDA (International Development Association), même s'il peut également affecter l'accès aux financements extérieurs en influençant la perception du risque par les bailleurs et investisseurs. Malgré une croissance soutenue (+6,4 % en 2025/26), l'augmentation du revenu par habitant en Ouganda demeure limitée par une dynamique démographique très élevée (+3,5 % cette année). Le pays devrait toutefois accéder rapidement au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, porté par le démarrage attendu de l'exploitation pétrolière en 2026.

Un plan de dépenses du premier trimestre marqué par le poids de la dette

Le 10 juillet, le Permanent Secretary du ministère des Finances a dévoilé le plan de dépenses pour le premier trimestre de l'exercice 2026/2027. D'un montant de 6,26 Mds USD, il représente 27 % du budget annuel. Les allocations consacrées aux dépenses statutaires et aux institutions représentent 62 % des dépenses prévues sur la période. En particulier, la dette et les opérations du Trésor constituent le premier poste de dépenses avec 2,93 Mds USD, soit 47 % du total, contre une allocation annuelle prévue de 40 %. Le ministère des Transports est le mieux doté, avec 414,4 M USD, dont 273,5 M USD de financements extérieurs, principalement destinés à Uganda Airlines, Uganda Railways et au projet de Standard Gauge Railway (SGR). Le programme Human Capital Development bénéficie de 414,8 M USD, tandis que les piliers de l'Agenda for Transformation through Modernisation and Sustainability (ATMS) disposent d'une enveloppe de 211,4 M USD.

RWANDA

Inflation à +12,7 % en juin 2026

En juin 2026, l'inflation annuelle rwandaise a augmenté pour le troisième mois consécutif à +12,7 % (après +12,3 % en mai 2026) son plus haut niveau depuis octobre 2023. La hausse a été portée par les transports (+29,1 % après +28,0 % en mai), sous l'effet de la hausse des prix des carburants liée à la crise au Moyen-Orient, qui se reflète dans un indice de l'énergie en progression de +44,8 % sur un an, le logement et les services collectifs (+23,3 % après +21,8 %), les loisirs et la culture (+11,3 % après +8,5 %) et l'alimentation et boissons non alcoolisées (+8,0 % après +7,6 %), ce dernier poste reflétant de fortes hausses de la viande (+14,7 %) et des légumes (+11,8 %). Les prix sont également restés élevés dans la santé (+65,0 %), les boissons alcoolisées et tabac (+13,5 %), la restauration et hôtellerie (+13,4 %), l'éducation (+11,3 %), l'ameublement et équipement ménager (+10,2 %) et les biens et services divers (+9,2 %).

Aston Villa désigne Visit Rwanda comme partenaire principal

Le club anglais de football Aston Villa a conclu un partenariat avec Visit Rwanda (la marque touristique nationale du Rwanda), qui devient Partenaire principal, Partenaire touristique officiel et Fournisseur officiel de café, dans le cadre du contrat de sponsoring le plus lucratif de l'histoire du club. Le logo du *Rwanda Convention Bureau* (RCB) figurera sur les maillots des équipes masculine, féminine et de l'académie, en remplacement de celui de l'opérateur de paris Betano, avant l'entrée en vigueur de l'interdiction des sponsors de paris sur la face avant des maillots en Premier League. L'accord serait valorisé jusqu'à 20 M GBP (26,7 M USD) par an, primes comprises. Visit Rwanda était jusqu'alors le sponsor de la manche du maillot d'Arsenal, dans le cadre d'un partenariat de sept ans estimé à environ 10 M GBP (13,4 M USD) par an.

Finalisation de l'interopérabilité des paiements avec eKash

Depuis le 14 juillet 2025, la Banque nationale du Rwanda (BNR) a achevé la migration de l'ensemble des paiements de détail interopérables vers eKash, son système national de paiement instantané. Banques, opérateurs de mobile money, coopératives d'épargne et de crédit (SACCOs) et institutions de

microfinance sont désormais reliés par une infrastructure unique, remplaçant les intégrations bilatérales antérieures. Les transferts entre institutions sont plafonnés à 20 RWF (0,01 USD), à la charge de l'émetteur, et le montant maximal par transaction atteint 10 M RWF (6 789 USD). Les paiements marchands ne supportent aucun frais eKash. Lancée en 2022, la plateforme relie 22 institutions financières. Les prochaines étapes comprendront l'intégration des services de paiement de l'État ainsi que la mise en place de paiements instantanés transfrontaliers.

SOMALIE

Exonération douanière des produits halieutiques destinés à la Chine

Le ministre de la Pêche et de l'Economie Blue et l'Ambassadeur de la Chine ont signé à la mi-juillet un accord exemptant les exportations de produits halieutiques somaliens vers le marché chinois de droits des douanes. L'accord s'inscrit dans le cadre de l'expansion de la politique zéro-tarif de la Chine pour couvrir 53 pays africains. Il marque la première ouverture officielle du marché chinois aux produits de la pêche somaliens bénéficiant d'une exonération de droits. Il supprime les droits d'importation, auparavant compris entre 8 % et 30 %.

Lancement d'un programme de financement des éleveurs

La Somalie a lancé la première phase du programme de financement du secteur de l'élevage XOOL-Maal, destiné à améliorer l'accès au financement des éleveurs, des commerçants de bétail et des petites entreprises. Le programme a été lancé avec le soutien de partenaires au développement, dont l'ONG américaine Mercy Corps et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida). XOOL-Maal a été développé dans le cadre du programme « Inclusive Finance in Somalia's Livestock/Productive Sectors (IFSLS and IFSPS) », mis en œuvre entre 2024-2027 et doté d'un financement total d'environ 2 MUSD. 300 éleveurs devraient bénéficier de ce projet qui prévoit des financements, des formations en gestion financière, un meilleur accès aux marchés et un renforcement des liens avec les institutions financières.

SOUDAN

Sanctions européennes contre les exportations d'or soudanais

Le 13 juin, le Conseil de l'Union européenne a annoncé l'interdiction de l'achat, de l'importation et du transfert d'or d'origine soudanaise vers les États membres de l'UE, ainsi que l'interdiction de la vente, de la fourniture, du transfert ou de l'exportation vers le Soudan de mercure et de cyanure, deux substances essentielles au traitement de l'or dans les activités minières traditionnelles et artisanales. Selon le Conseil, ces mesures visent à réduire la capacité des parties au conflit à financer la guerre, entrée dans sa quatrième année. Cependant, le porte-parole de l'Union des producteurs d'or a estimé que ces sanctions n'auraient pas d'impact sur les exportations d'or soudanais, le Soudan n'étant pas un exportateur d'or vers l'Union européenne.

Mobilisation de 150 MUSD pour le secteur de la santé

Le ministre de la Santé a participé à une table ronde de haut niveau organisée à Washington, consacrée à la situation humanitaire au Soudan ainsi qu'aux efforts de reconstruction du système de santé du pays. La rencontre a réuni plus de 45 organisations internationales, humanitaires et de développement, ainsi que des institutions donatrices et des agences des Nations unies. Selon le ministre, les partenaires internationaux se sont engagés à mobiliser 150 MUSD afin de renforcer les services de santé et de restaurer les capacités du système de santé.

SOUDAN DU SUD

La Cour suprême examine la légalité d'un contrat d'importation de carburants

Le 15 juillet, la Cour suprême du Soudan du Sud a suspendu provisoirement la décision de la Cour d'appel qui bloquait la mise en œuvre de l'accord d'importation de carburant conclu entre le Kenya et le Soudan du Sud. En œuvre depuis mars 2026, cet accord octroie à Pacific Petroleum, groupe panafricain de négoce et de distribution de produits pétrolier, l'exclusivité de l'importation des produits pétroliers destinés au Soudan du Sud. En juin 2026, la Cour d'appel du Soudan du Sud avait prononcé une injonction suspendant l'application de cet

accord à la suite d'une plainte déposée par l'ONG sud soudanaise « Advocates Without Borders », qui affirmait que l'attribution de cette exclusivité n'avait pas respecté les règles de concurrence. Estimant que cette suspension risquait de perturber l'approvisionnement du pays en carburant, la Cour suprême a décidé d'en interrompre les effets pendant l'examen du dossier.

SEYCHELLES

Le président seychellois en visite officielle à La Réunion

La Réunion et les Seychelles ont réaffirmé leur volonté d'approfondir leur partenariat lors de la visite officielle du président seychellois Patrick Herminie à Saint-Denis. Les échanges avec la présidente de la Région Réunion, Huguette Bello, ont porté sur la santé, l'économie, le tourisme, la transition énergétique, la gestion des déchets et l'économie bleue. Les deux parties souhaitent moderniser l'accord-cadre de coopération signé en 2003 afin de l'adapter aux nouveaux enjeux régionaux. Elles ont également évoqué la création d'une commission mixte de suivi des projets et le renforcement de la connectivité aérienne pour soutenir les échanges touristiques et commerciaux. Cette visite s'inscrit dans la relance de la coopération bilatérale engagée depuis fin 2025, avec l'ambition de développer des projets communs en matière de résilience climatique, de sécurité alimentaire et de coordination régionale dans l'océan Indien.

Réduction du déficit commercial grâce à la forte hausse des exportations

Au premier trimestre 2026, les importations des Seychelles ont atteint 6,0 Md SCR (400 M EUR), en hausse de +11,5 % en glissement annuel, tandis que les exportations domestiques ont presque quadruplé (+293 %) pour s'établir à 4,1 Md SCR (273,1 M EUR). Cette progression exceptionnelle a permis de réduire le déficit commercial de 66,5 %, à

1,2 Md SCR, malgré un léger recul des réexportations (-5,4 %). La hausse des importations est principalement portée par les biens d'équipement et les transports (+94 %), qui représentent désormais 37,9 % des importations totales. À l'inverse, les achats de carburants (-43,9 %), de produits chimiques (-28,3 %) et de produits alimentaires (-8,9 %) sont en recul. L'essor des exportations repose notamment sur la forte progression des exportations de poissons frais et congelés (+344,6 %) et sur la hausse des exportations de thon en conserve (+13,5 %). L'Inde devient de loin le premier débouché des exportations seychelloises, absorbant 60,4 % de leur valeur au premier trimestre 2026, devant la France (7,2 %) et Maurice (4,5 %).

TANZANIE

Le FMI approuve un décaissement de 443,9 M USD

Le 10 juillet 2026, le Conseil d'administration du FMI a approuvé un décaissement de 443,9 M USD en faveur de la Tanzanie, à l'issue des revues de la Facilité élargie de crédit (FEC) et de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). Il comprend 154 M USD au titre de la FEC et 290 M USD au titre de la FRD, portant les décaissements cumulés à 1,06 Md USD et 637 M USD respectivement. Le FMI salue des résultats globalement conformes aux objectifs, avec une croissance de +5,9 % en 2025 et une inflation limitée à 4 % en juin 2026, malgré la hausse des prix des carburants. Le déficit courant devrait rester stable, les exportations d'or compensant le renchérissement des importations lié au conflit au Moyen-Orient, principal risque à moyen terme. Le Conseil relève toutefois des retards dans plusieurs réformes structurelles, notamment dans le secteur de l'énergie, où la taxe carbone reste à instaurer et les tarifs d'électricité à relever. Il appelle également à renforcer la gestion des finances publiques, préserver un niveau adéquat de réserves de change, améliorer le climat des affaires et automatiser les remboursements de TVA.